

Le Belsimilien

Octobre 2020



Village natal de
Barthélémy de Laffemas

La rentrée sous le signe du COVID

L'heure de la rentrée a sonné. Cette rentrée 2020/2021 s'est faite dans le respect du protocole sanitaire, similaire à celui mis en place pour la reprise de l'école en Mai.

118 élèves ont retrouvé le chemin de l'école Arc en Ciel. Les horaires d'entrée en classe sont différents en fonction des niveaux. Les élèves sont répartis en 5 classes :

- Les petites sections et une partie des moyennes sections avec Mme Magali Jodar
- L'autre partie des moyennes sections, les grandes sections et quelques élèves de CP avec Mme Lise Cartier
- Les CP et les CE1 avec Mme Doriane Cezard-Marotto
- Les CE2 et les CM1 avec Mme Lidvine Point
- Les CM2 avec M. Vincent Pelloux-Prayer

Les enseignantes des classes maternelles sont secondées par nos deux ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles): Mme Noëlle Piroux et Mme Delphine Robin.

Les projets de l'équipe enseignante pour l'année 2020/2021:

- Deux projets de l'an dernier sont relancés :
 - le projet escrime pour les classes de CP -CE1, CE2-CM1 et CM2
 - l'activité basket proposée par le club de St Vallier pour les mêmes classes
- Toutes les classes maternelles et primaires iront au musée de Valence
- Les classes de CP-CE1, CE2-CM1 et CM2 visiteront le palais idéal et une exposition de Disney (avec un atelier)
- Les classes de CP-CE1 et CE2-CM1 se rendront à Pérouges.
- Pour Noël, les élèves iront au cinéma "CinéGalaure".
- Une auteure viendra à l'école pour les classes de MS-GS-CP, CP -CE1 et CE2-CM1.
- Les classes de PS-MS et MS-GS-CP vont accueillir un intervenant de l'association "Les oiseaux de Chartreuse" : éclosion d'œufs de poule

Un projet reste en questionnement : la classe découverte pour la classe de CM2. *(La suite en page suivante)*



De gauche à droite: Noëlle Piroux, Delphine Robin, Lise Cartier, Magali Jodar, Lidvine Point, Vincent Pelloux-Prayer et Doriane Cezard-Marotto

A découvrir

- La rentrée sous le signe du COVID
- Vie municipale
- Communauté de Communes
- Nos associations en action
- Il était une fois Beausemblant
- Ca s'est passé à Beausemblant!
- Agenda

Vie Municipale (suite)

Travaux

Cimetière

L'entreprise Da Costa a procédé à la réfection du mur d'enceinte du cimetière. Une équipe d'ARCHER a nettoyé les tombes reprises par la mairie.



Campagne de fauchage contre l'ambrosie

Mairie et agriculteurs ont collaboré pour lutter contre l'ambrosie en fauchant et broyant les bordures des routes et des champs.

Réfection du gué de Croisieux

Les travaux du gué du Croisieux, route du moulin se poursuivent: la buse a été posée dans le lit du ruisseau. Ils se termineront dans quelques semaines avec la reprise de la route.



Informations

Horaires des tondeuses

Sans bruit, on s'entend mieux! Evitons de gêner nos voisins par des bruits répétés et intempestifs (tondeuses, perceuses, tronçonneuses...). Respectons les horaires :

- Du lundi au samedi : 8H30 à 12H et de 14H30 à 19H
- Dimanche et jours fériés : c'est interdit

Horaires SIRCTOM

Les déchetteries du territoire du Sirctom sont ouvertes du lundi au samedi, selon les horaires suivants:

- Horaires d'été : Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h

- Horaires d'hiver : Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h15 à 17h

Les changements d'horaires ont lieu en même temps que le changement d'heure calendaire.

Clotûres des habitations

Les clôtures nouvelles ne doivent pas excéder 1,80m de hauteur. Elles doivent être constituées soit:

- D'un simple grillage accompagné ou non d'une haie vive d'essences locales
- D'un mur surmonté d'une grille ou d'un grillage, ou d'un dispositif ajouré de conception simple, doublé ou non de haies vives
- D'un mur d'une hauteur maximale de 1,80m.
- Afin d'assurer une continuité urbaines, les murs peuvent atteindre une hauteur similaire à celle du mur jouxtant la parcelle.

L'emploi à nu de matériaux destinés à être recouverts (béton grossier, les parpaings agglomérés, etc...) est interdit. Les clôtures doivent être enduites sans délai après leur achèvement. Extrait du Plan Local d'Urbanisme

Carton Rouge

Les différents pots et bacs de fleurs aux abords du village ne sont pas des cendriers. Les fumeurs sont priés de bien vouloir écraser, ramasser puis jeter leurs mégots dans les poubelles les plus proches.

Les propriétaires des chiens sont invités à ramasser les déjections de leurs animaux dans le jardin Polycard.

Honte à celui ou celle qui dépose à côté des containers.



Nos associations en action

Tennis Club Beausemblant

La saison 2020-2021 du Tennis Club a bien démarré.

Le 6 septembre, 8 joueurs 3e série se sont affrontés pour un TMC (tournoi multi chance). Félicitations à Vivien Bridier (TC Anneyron) qui s'impose face à Thibaud Montagne (TC Beausemblant). Bravo aux bénévoles du club et joueurs qui ont respecté le protocole sanitaire.

Samedi 12 septembre, les adhérents du club se sont retrouvés pour un grand nettoyage des abords du tennis club (taille de la haie nord, réfection des grillages, herbes arrachées,...), mais aussi nettoyage et désinfection du club house (vestiaires, sanitaires, terrain couvert,...). Un grand merci à tous les bénévoles qui ont participé. Merci à la municipalité pour le prêt de matériel, et l'évacuation des déchets végétaux.

L'enseignement a bien redémarré depuis la semaine 37 – Près de 60 licenciés suivent en semaine les cours délivrés par Tanguy PEJOT CHARROST. L'école de tennis du mercredi et samedi matin (ados) accueille environ 25 enfants de 4 ans à 17ans. Les retardataires peuvent encore s'inscrire, voire même participer à 2 séances d'essais offertes par le club. Contact: Tanguy au 06 13 95 12 41.

Le Tennis Club espère cette année pouvoir proposer et promouvoir la découverte de ce sport auprès des écoles primaires (Beausemblant, Laveyron).

Les championnats d'automne ont débuté depuis le dimanche 20 septembre, et occuperont les week ends de nos licenciés jusqu'à la mi-novembre (1 équipe sénior dames, 2 équipes sénior hommes, 1 équipe vétérans mixte +35 et 2 équipes de jeunes 15-18 ans filles et garçons.



Sou des Ecoles

L'année 2019/2020 s'est terminée bizarrement pour notre association puisque notre dernière manifestation a eu lieu le vendredi 13 mars 2020 à l'aube du confinement!

Mais, nous ne nous sommes pas laissé abattre et nous sommes partis de bon cœur à la recherche de nouveaux membres. Et ça a marché puisque nous avons 4 parents sortants (leurs enfants ont fini leur scolarité à Beausemblant) et nous avons recruté 6 nouveaux membres! Ce qui porte le nombre de membres à 18 et nous permettra de nous renouveler petit à petit. L'année 2020/2021 risque d'être assez spéciale aussi, en raison du COVID et de la fermeture de la salle des fêtes pour sa mise en conformité mais nous ne baissons pas les bras et réaliserons plusieurs ventes auprès des parents et des habitants pour nous permettre de financer les différentes sorties scolaires et projets des enseignants.



Le Comité des Fêtes

Vendredi 25 septembre le comité des fêtes a tenu son assemblée générale. Annie Perrin et Corinne Arnaud, co-présidentes, sont revenues sur l'exercice écoulé qui a malheureusement vu se tenir que deux manifestations, à savoir la belote d'octobre et le marché de Noël. Le concours de belote de mars et la marche du 1er mai en 2020 ont été annulés en raison de la crise sanitaire. Pour autant l'enthousiasme des bénévoles reste intact. Lors de cette assemblée, Annie Perrin a remercié Agnès Mechain pour toutes ces années de bénévolat dans l'association.

Que vous soyez un peu disponible ou très disponible, il y a toujours une place dans une équipe. Pour continuer d'animer notre village, jeunes ou moins jeunes, n'hésitez pas et venez nous rejoindre ! Contact: Annie Perrin au 06 30 99 73 61.



Il était une fois Beausemblant

La tuilerie de Beausemblant - Souvenirs 1935/1937 relatés par Mme Destailleur (née Thomas)

- Mon père, Charles THOMAS (1910-2001), travaille à la Tuilerie, du 20 mai 1935 au 3 mars 1937.
- **1935.** Le 11 mai, Charles THOMAS épouse une Belsimilienne. Le couple réside à Boresse et, dès le 20 mai, Charles « entre » à La Tuilerie. Les 15 premiers jours, il sera employé à la carrière Bruyère. Deux outils : une pelle et une brouette. On appelait cela être à la découverte dans le sens où la carrière est à ciel ouvert.

Il a son permis de conduire et un poste de chauffeur doit se libérer : il fallait transporter les tuiles à la gare, "ceux de la Croix des Mailles n'avaient pas de camion."

Mais Camille BOBICHON (quartier les Gits) quitte l'usine pour se consacrer à sa ferme. Alors Charles prend sa place au vide : « *Il fallait préparer les fours, donc "dégager" les planchettes de tuiles cuites, en deux passes, deux fois 1800 à 2000 tuiles. On prenait à 3 heures du matin ; entre 9h et 10h c'était fini. Les ouvriers gagnaient 2,10/2,20F de l'heure. Au vide on était payé aux pièces: on gagnait 1000F par mois. Au vide, je faisais équipe avec le Joua (Joachim FOUREL) de Boresse. L'après-midi je faisais l'entretien du parc GONDIAN, le Joua entretenait la villa (meubles, parquets, fenêtres). A cette époque M. FAURE, père de Charles FAURE, quartier de la Chanas, était mouleur de faïtière. Les faïtières se façonnaient à la main* ».

- **1936.** La grève de juin est très suivie. L'usine est occupée. Une cantine se crée sur place. Charles qui fut cuisinier du mess à l'armée, fait souvent la "popote."

A partir de l'air de « Sur le plancher des vaches », une chanson est composée par Marcel LEGER. La chanson est imprimée à Saint-Vallier en quelques 300 exemplaires. Charles et les trois filles FERRAGUT chantaient. Emile ROBERT, dit Biscuit, les accompagnait de son tambour. Le petit groupe se déplaçait en voiture conduite par Charles dans les villages, jusqu'à Châteauneuf de Galaure. « *On chantait et on vendait la chanson. Tout le monde donnait, légumes, poulets, œufs, même de l'argent ; le curé donnait de l'argent* ».

*Là-haut dans la cour de l'usine
On voit tous les poteaux
Mangeant ragoût et sardines
Asperges et haricots*

*Tous mes copains sont tenaces
A part deux renégats
Qui ont déposé leur besace
Contre le syndicat*

*Amis tenons bon la rampe
Car dans l'ombre qui rampe
Ceux qui nous ont mis sous lampe
Crions : on les aura...(?) [...] et
d'autres couplets oubliés!*

- **1937.** Chômage important à la Tuilerie. Des ouvriers sont occupés à la voirie par la Commune. Charles cherche du travail, se présente le mercredi matin 3 mars au bureau de Rhodiacteta, Péage de Roussillon (38). Il est embauché et commence le jour même à 14h. C'était une autre époque !

Propos recueillis dans les années 1980. J.DESTAILLEUR

Nous recherchons le texte intégral de cette chanson. Peut-être qu'il dort quelque part dans un grenier belsimilien? Alors, fouillons nos trésors...

